

ID: 073-217302058-20250207-20250104-DE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Nombre de conseillers	Séance du 07 février 2025
En Présents Votants Absents exercice	heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session
10 8 9 2 dont 1 pouvoir	ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle
Date de convocation : 28/01/2025	Présents : Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU, Romain VIGIER.
Date d'affichage de la délibération : 13/02/2025	Elu excusé ayant donné pouvoir : Carl GINET a donné pouvoir à André DAZY
	Absente . Laurence BERGER
	Secrétaire de séance : Romain VIGIER.
Délibération n°2025 01 04 : Modulation du loyer à Montagnes Nature et Hommes	

Une réduction du loyer avait été accordée pour les années 2022 et 2023 à l'association Montagnes Nature et Hommes.

Monsieur le Maire présente au Conseil les points d'argumentation pour poursuivre cette modulation de loyer pour les années 2024 et 2025 et se prononcer sur un aménagement ou non des montants dus par cette association. Pour mémoire, le bail du 24/03/2017 prévoit une part fixe du loyer à 750 €.

Vu le bail entre l'association MNH et la commune du Pontet signé le 24 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- **AUTORISE** la modulation ponctuelle de la part fixe du montant du loyer pour les années 2024 et 2025, soit un montant de 750€ pour le total de ces deux années, équivalent à une remise de 50%.
- INDIQUE que cette aide est ponctuelle,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote: 8 voix pour - 1 voix contre.

Le secrétaire de séance, Romain VIGIER Le Maire, André DAZY